



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-2371>

Département(s) de publication : 11

Annonce n° 26-2371

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE DE CARCASSONNE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Service dématérialisé de paiement du stationnement

Description : La commune de Carcassonne cherche deux opérateurs ayant une couverture nationale pour mettre en place une solution de paiement dématérialisée pour le stationnement sur voirie. Il s'agit d'élargir les options de paiement offertes aux usagers pour le stationnement sur voirie en leur permettant de régler leur stationnement à distance, via une plateforme accessible sur internet et téléphone mobile, avec un paiement sécurisé. Elle souhaite que tous les usagers (résidents et non-résidents) acquittent le même tarif, qu'ils paient directement à l'horodateur ou à distance pour l'achat d'un ticket de stationnement virtuel sans aucun autre service associé (service minimal). La prise en charge financière de ce service minimal est assurée par la Collectivité au prix fixe de 0.10 Euros. Les opérateurs pourront proposer des services complémentaires aux usagers sous forme d'options dont le choix, par l'utilisateur, doit être possible en cochant une par une les options souscrites (et non pas en décochant les options non voulues). L'objectif de la collectivité est d'assurer la transparence et le contrôle des services et des tarifs auprès des usagers. Pour ce faire, la "commission" de 0,10 euros, la liste des options et leur montant seront gelés pendant 3 ans. La consultation donnera lieu à deux marchés publics (1 par opérateur) d'une durée de 3 ans renouvelable 1 seule fois pour la même durée. Ils seront conclus à compter de leur notification prévue en juin 2026.

Identifiant de la procédure : c253f1a4-e880-4263-9afa-55213ce2b09e

Identifiant interne : 25091

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Mais compte tenu de la spécificité des services et de la volonté de la Collectivité de permettre aux usagers de choisir entre deux opérateurs, deux marchés seront conclus par celle-ci.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 63712400 Services de parc de stationnement

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CARCASSONNE

Code postal : 11000

Subdivision pays (NUTS) : Aude (FRJ11)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 388,706 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Articles L. 2124-2, R. 2124-2 1 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. - La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Service dématérialisé de paiement du stationnement

Description : Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Identifiant interne : 25091

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 63712400 Services de parc de stationnement

Options :

Description des options : Variantes - Options : Aucune variante n'est autorisée. Les options au sens du droit communautaire sont permises : les opérateurs pourront proposer des services complémentaires aux usagers sous forme d'options. 2 conditions : 1. Le fait qu'il s'agisse d'un service supplémentaire doit être clairement indiqué à l'utilisateur ; 2. Le choix, par l'utilisateur, de tel ou tel service supplémentaire (appelé ici « option ») doit être possible en cochant une par une les options souscrites (et non pas en décochant les options non voulues). Les candidats devront lister et chiffrer chaque option et fournir des extraits de l'application prouvant qu'ils respectent ce niveau d'information des utilisateurs.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CARCASSONNE

Code postal : 11000

Subdivision pays (NUTS) : Aude (FRJ11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 3 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

Autres informations sur le renouvellement : La durée initiale du marché est d'une durée de 3 ans. Le contrat est renouvelable par tacite reconduction pour la même durée de 3 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 388,706 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Il s'agit d'un marché renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La consultation sera lancée dans le courant janvier 2029 ou janvier 2032.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : 1/ Développement durable : Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de

l'exécution des prestations. 2/ Réalisation de prestations similaires Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique. La valeur technique des offres sera appréciée au regard des réponses données par le candidat dans la cadre de réponses.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.7

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations. Pour le prix, on utilise la formule suivante : $30^* \frac{\text{prix anti-idéal-prix du candidat}}{\text{prix anti-idéal-prix idéal}}$ dans laquelle : - Le prix idéal est la moyenne des offres non irrégulières et non anormalement basses - 15% - Le prix anti-idéal est la moyenne des offres non irrégulières et non anormalement basses + 15%. Concernant les prix forfaitaires, dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente. Concernant les prix unitaires, dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif estimatif, le bordereau des prix prévaudra et le montant du détail quantitatif estimatif sera rectifié en conséquence. L'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.3

5.1.11 **Documents de marché**

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 10/02/2026 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics-aude.safetender.com>

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics-aude.safetender.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.
L'option retenue pour le calcul de l'avance est l'option B du CCAG - Technique de l'Information et de la Communication. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation chargée des procédures de recours : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des Litiges

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE CARCASSONNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE CARCASSONNE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffes du Tribunal Administratif de Montpellier (TA)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNE DE CARCASSONNE

Organisation qui traite les offres : COMMUNE DE CARCASSONNE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Greffes du Tribunal Administratif de Montpellier (TA)

Numéro d'enregistrement : 17340005200010

Adresse postale : 6 Rue Pitot

Ville : MONTPELLIER

Code postal : 34000

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Adresse internet : <http://www.ta-montpellier.juradm.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des Litiges

Numéro d'enregistrement : 17340005200010h

Adresse postale : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) - CCIRA de Marseille - Place Félix Baret - CS 80001

Ville : MARSEILLE CEDEX 06

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Téléphone : 04 84 35 45 54

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 17130000700019

Adresse postale : 6 Rue Pitot CCIRA de Marseille - Place Félix Baret - CS 80001

Ville : MONTPELLIER CEDEX 2

Code postal : 34000

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Adresse internet : <http://www.ta-montpellier.juradm.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE DE CARCASSONNE

Numéro d'enregistrement : 21110069800011

Adresse postale : 32 Rue Aimé Ramond

Ville : CARCASSONNE

Code postal : 11000

Subdivision pays (NUTS) : Aude (FRJ11)

Pays : France

Adresse électronique : marches@mairie-carcassonne.fr

Téléphone : 0468777424

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics-aude.safetender.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 37099ea4-352f-4bd7-b961-8ad7f64598a8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/01/2026 à 08:41

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2026